

Service civique en Allemagne – année 2016/17 **AWO Berlin (Personnes en situation de handicap)**

Informations sur le service civique en Allemagne:

Le Volontariat franco-allemand est ouvert aux jeunes entre 18 et 25 ans. Il s'agit d'un dispositif de volontariat d'une période de 12 mois basé sur le Service Civique français et le Volontariat international allemand. Le programme a été initié par les deux ministères de la Jeunesse et est coordonné par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Il permet à des volontaires français de s'engager dans une association allemande et à des volontaires allemands de s'investir dans une association en France.

Une année de volontariat en Allemagne permet de s'engager dans une mission d'intérêt général, d'acquérir des compétences interculturelles et linguistiques et est une expérience personnelle enrichissante.

Depuis 2012 la Ligue de l'enseignement accueille des volontaires allemands dans son réseau et envoie des volontaires français dans ses associations partenaires en Allemagne. Pour les missions liées aux activités sociales et culturelles nous coopérons avec l'Arbeiterwohlfahrt (AWO) Berlin.

L'AWO est une organisation à but non lucratif qui a été fondée en 1919 et est organisée de manière décentralisée. Elle compte 30 fédérations, dont la fédération de Berlin. Le service civique aura lieu dans l'une des structures gérées par l'AWO Berlin.

L'AWO intervient dans les domaines de l'aide sociale, de la santé, de la protection de l'enfance et de l'aide à la jeunesse. Les projets et actions de l'AWO s'adressent à des publics très variés tels que des enfants et jeunes, des personnes âgées, des immigrés, des personnes en situation de handicap physique et mental et des personnes atteintes de maladies psychiques.

La mission :

Le/la volontaire interviendra auprès de personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie psychique. Le cadre sera une colocation, un atelier ou un centre d'accueil du jour.

Le/la volontaire participera notamment aux tâches suivantes :

- Soutenir l'équipe permanente dans la mise en place d'activités ou d'ateliers sportifs, ludiques et/ou créatifs
- Participer à la vie quotidienne de l'association
- Pendant son Service civique, le/la volontaire aura la possibilité de développer un projet personnel avec le soutien de ses responsables.

Accompagnement pédagogique :

Le/la volontaire participera à 4 séminaires franco-allemands, organisés par l'OFAJ durant son volontariat.

Dans chaque structure d'accueil, un tuteur/une tutrice accompagne le/la volontaire dans toutes les phases de la mission. De plus, un interlocuteur/une interlocutrice de l'AWO à Berlin rencontre régulièrement les volontaires en leur rendant visite dans leurs structures d'accueil et se tient également à leur disposition pour répondre à leurs questions.

Logement :

Un logement en famille d'accueil/en colocation sera probablement proposé au volontaire. Le prix de logement s'élèvera autour de 220-250€ par mois. La structure d'accueil aidera le/la volontaire à trouver un logement s'il veut chercher une solution alternative.

Indemnité :

Un montant forfaitaire mensuel de 507,20 € sera mis à disposition du/de la volontaire dans le cadre du Service Civique. La structure d'accueil verse également au moins 106,00 € au/ au volontaire.

Connaissances linguistiques :

La mission s'effectuera en langue allemande, la connaissance de l'allemand n'est néanmoins pas une obligation.

L'OFAJ propose des bourses pour des formations linguistiques (durée 3-4 semaines). Les cours s'effectuent dans des écoles de langue reconnues du pays d'accueil. Les volontaires ont la possibilité (pas l'obligation) de demander une telle bourse et de participer à un cours de langue intensif. La bourse couvre environ 60-70 % des frais, dont l'hébergement. Les coûts restant (environ 500 €) sont à la charge du/de la volontaire. Le nombre de bourses est limité, un accord ne peut pas être garanti. Si souhaité, le/la volontaire peut suivre un cours de langue à la *Volkshochschule* (équivalent des cours de la mairie) prise en charge par l'AWO.

Durée :

La durée de l'engagement est de 12 mois de septembre 2016 à août 2017.

Le Service civique débutera avec deux semaines de séminaire de préparation en septembre (une semaine en France, une semaine en Allemagne). Après le séminaire, le/la volontaire débutera directement la partie pratique du Service civique.

Candidature:

Les candidats doivent avoir entre 18 et 25 ans et résider en France ou avoir la nationalité française.